

CALENDRIER DES IMMONDICES

JUILLET › DÉCEMBRE 2026



Des problèmes avec les collecte à domicile ? Signalez-le à Intradura jusqu'à 1 jour après l'enlèvement 02/334 17 40

JUILLET		
ME 1	PMC P&C LFJ	
JE 2	RES	
VE 3		
SA 4		
DI 5		
LU 6		
MA 7		
ME 8	LFJ	
JE 9	RES	
VE 10		
SA 11	Fête de la communauté Flamande PARC DE RECYCLAGE FERMÉ	
DI 12		
LU 13		
MA 14		
ME 15	PMC LFJ	
JE 16	RES	
VE 17		
SA 18		
DI 19		
LU 20		
MA 21	Fête nationale PARC DE RECYCLAGE FERMÉ	
ME 22	LFJ	
JE 23	RES	
VE 24		
SA 25		
DI 26		
LU 27		
MA 28		
ME 29	PMC P&C LFJ	
JE 30	RES	
VE 31		

AOÛT		
SA 1		
DI 2		
LU 3		
MA 4		
ME 5	LFJ	
JE 6	RES	
VE 7		
SA 8		
DI 9		
LU 10		
MA 11		
ME 12	PMC LFJ	
JE 13	RES	
VE 14		
SA 15	Assomption PARC DE RECYCLAGE FERMÉ	
DI 16		
LU 17		
MA 18		
ME 19	LFJ	
JE 20	RES	
VE 21		
SA 22		
DI 23		
LU 24		
MA 25		
ME 26	PMC P&C LFJ	
JE 27	RES	
VE 28		
SA 29		
DI 30		
LU 31		

SEPTEMBRE		
MA 1		
ME 2	LFJ	
JE 3	RES	
VE 4		
SA 5		
DI 6		
LU 7		
MA 8		
ME 9	PMC LFJ	
JE 10	RES	
VE 11		
SA 12		
DI 13		
LU 14		
MA 15		
ME 16	LFJ	
JE 17	RES	
VE 18		
SA 19		
DI 20		
LU 21		
MA 22		
ME 23	PMC P&C LFJ	
JE 24	RES	
VE 25		
SA 26	ENCOMBRANTS SUR DEMANDE ET PAYANT	
DI 27		
LU 28		
MA 29		
ME 30	LFJ	

OCTOBRE		
JE 1	RES	
VE 2		
SA 3		
DI 4		
LU 5		
MA 6		
ME 7	PMC LFJ	
JE 8	RES	
VE 9		
SA 10		
DI 11		
LU 12		
MA 13		
ME 14	LFJ BE SUR DEMANDE	
JE 15	RES	
VE 16		
SA 17		
DI 18		
LU 19		
MA 20		
ME 21	PMC P&C LFJ	
JE 22	RES	
VE 23		
SA 24		
DI 25		
LU 26		
MA 27		
ME 28	LFJ	
JE 29	RES	
VE 30		
SA 31		

NOVEMBRE		
DI 1	Toussaint	
LU 2		
MA 3		
ME 4	PMC LFJ	
JE 5	RES	
VE 6		
SA 7		
DI 8		
LU 9		
MA 10		
ME 11	Armistice PARC DE RECYCLAGE FERMÉ	
JE 12	RES	
VE 13		
SA 14		
DI 15		
LU 16		
MA 17		
ME 18	PMC P&C LFJ	
JE 19	RES	
VE 20		
SA 21		
DI 22		
LU 23		
MA 24		
ME 25	LFJ BE SUR DEMANDE	
JE 26	RES	
VE 27		
SA 28	REPAIR CAFÉ	
DI 29		
LU 30		

DÉCEMBRE		
MA 1		
ME 2	PMC LFJ	
JE 3	RES	
VE 4		
SA 5		
DI 6		
LU 7		
MA 8		
ME 9	LFJ	
JE 10	RES	
VE 11		
SA 12	ENCOMBRANTS SUR DEMANDE ET PAYANT	
DI 13		
LU 14		
MA 15		
ME 16	PMC P&C LFJ	
JE 17	RES	
VE 18		
SA 19		
DI 20		
LU 21		
MA 22		
ME 23	LFJ	
JE 24	RES PARC DE RECYCLAGE FERMÉ À 16h	
VE 25	Noël PARC DE RECYCLAGE FERMÉ	
SA 26		
DI 27		
LU 28		
MA 29		
ME 30	PMC LFJ	
JE 31	RES PARC DE RECYCLAGE FERMÉ À 16h	

PMC Collecte en porte-à porte dans le sac PMC

LEGENDE :

- RES : DECHETS RESIDUELS
- P&C : PAPIERS - CARTONS
- PMC : EMBALLAGES EN PLASTIQUE - EMBALLAGES METALLIQUES - CARTONS A BOISSONS
- LFJ : DÉCHETS DE LÉGUMES, DE FRUITS ET DE JARDIN
- BE : BOIS D'ELAGAGE SUR DEMANDE ET PAYANT
- PARC DE RECYCLAGE FERMÉ

(*) présentez les déchets lors de la collecte suivante

Consultez le jour de collecte, les informations sur le tri et les points de collecte sur votre smartphone avec l'application Recycle!. Grâce à ses notifications et informations utiles, vous serez toujours à jour ! Téléchargez vite l'application gratuite !

Papier-Carton Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Verre Dans la bulle à verre, le conteneur ou au recyparc

En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage? Rendez-vous sur : trionsmieux.be

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

Suremballage en vue ? Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

DÉCHETS RÉSIDUELS (RES)

AUTORISE

- ✓ Tous les déchets ménagers qui ne sont pas enlevés sélectivement et pouvant être placés dans le sac à déchets résiduels.

Lorsque vous présentez vos déchets résiduels sur le trottoir, vous pouvez déposer le sac dans un bac ou un panier **sans couvercle**. Le sac doit pouvoir être retiré de ce récipient à une main.

INTERDIT

- ✗ Déchets faisant l'objet d'une collecte sélective (verre, déchets de légumes, de fruits et de jardin, papier et carton propres, pmc, métaux, textile), petits déchets dangereux, animaux morts, ...

Attention !

- maximum 3 sacs de 60 litres
- fermez le sac en nouant les rabats entre eux, n'utilisez pas de ruban adhésif

REPAIR CAFÉ

Vous avez des objets présentant un petit défaut ? Les bénévoles enthousiastes du Repair Café sont prêts à les réparer gratuitement.

Quand? 28/11, de 14 à 17h

Où? Foyer Campus W, Avenue J. De Ridder 49

DÉCHETS DE LÉGUMES, DE FRUITS ET DE JARDIN (LFJ)

AUTORISE

- ✓ Restes de nourriture, coquilles d'oeufs, épluchures et restes de fruits, légumes et pommes de terre, restes de viande et de poisson, restes de pain, restes de fromage, marc de café, filtres à café en papier, essuie-tout, excréments de petits animaux domestiques (cochons d'Inde, lapins), noyaux, pépins, plantes d'intérieur (terre inclus), plantes d'extérieur, gazon, feuilles, fleurs, copeaux et sciure de bois non traité, bois d'élagage fins.

INTERDIT

- ✗ liquides, sauces, graisses, huiles, sachets de thé et pads de café, bois traité, os, coquilles de moules et d'huitres, animaux morts, litière de chats et d'oiseaux, sable, terre, cendres, liège, excréments de grands animaux.

CONSEIL : DEPOSEZ UN BOUT DE CARTON OU UN JOURNAL DANS LE FOND DU SAC, POUR QUE LE SAC SOIT CONSERVE PLUS LONGTEMPS.

Vous pouvez également faire du compostage à domicile.

Les fûts et bacs à compost sont en vente à la commune à des prix avantageux.

CONTENEURS SOUTERRAINS POUR DECHETS RESIDUELS, VERRE, PAPIER & CARTON

- Sites :**
- Av. J. De Ridder (au n° 49)
 - Rue P. Vertongen (à l'angle de la rue J. Vanden Broeck)
 - Rue H. Verriest (au n° 28)

Les conteneurs pour verre et papier & carton sont gratuits. Pour utiliser ces conteneurs, vous ne devez pas demander l'accès. Le conteneur pour déchets résiduels est payant. Vous payez € 0,60 par dépôt. Vous pouvez utiliser n'importe quel sac à déchets d'une capacité maximale de 30 litres. Enregistrez-vous au préalable en tant qu'utilisateur auprès d'intradura: www.intradura.be/fr/conteneurs-souterrains-wemmel.

Vous recevrez ensuite un courrier contenant toutes les instructions pour effectuer le paiement. Conservez soigneusement ce courrier car vous en aurez besoin chaque fois que vous faites un paiement.

Attention ! Déposer des déchets autour des conteneurs est considéré comme un dépôt clandestin et sera sanctionné par une amende.

BOIS D'ELAGAGE

Aux dates prévues dans le calendrier et après inscription, le bois d'élagage peut être enlevé à domicile contre paiement.

AUTORISE

- ✓ Branches d'un diamètre max. de 15 cm et d'une longueur max. de 2 mètres, liées en fagots maniables au moyen de corde naturelle.

INTERDIT

- ✗ Petits déchets de jardin, feuilles, plantes, petits déchets d'élagage, tailles de haies, tonte de gazon et mauvaises herbes, racines et troncs d'arbres.

Inscriptions (au moins une semaine à l'avance) : par téléphone: 02/334.17.40
par email: snoeihout@intradura.be

Païement : Vous payerez par bancontact aux ramasseurs de déchets. Quelqu'un doit donc être présent afin d'effectuer le paiement.

Tarifs :
Jusqu'à 2m³: € 25
de 2m³ à 4m³: € 50
de 4m³ à 6m³: € 75
...

POINTS DE VENTE DE SACS POUR DECHETS RESIDUELS, PMC ET DECHETS LFJ

Pour la collecte à domicile, les déchets résiduels, les déchets LFJ et les pmc ne peuvent être présentés que dans les sacs officiels d'Intradura. Vous pouvez également trouver ces sacs poubelle dans les points de vente dans des autres communes d'Intradura.

Consultez le site www.intradura.be/fr/3nouveauxsacs pour obtenir un aperçu des points de vente.

TEXTILE

AUTORISE

- ✓ Textile utilisable et inutilisable comme vêtements, chaussures par paire, sacs à main, linge de lit (draps, couvertures et couettes, sacs de couchage, ...), rideaux, serviettes, nappes, peluches.

INTERDIT

- ✗ Textile sale ou mouillé, tapis, couvertures électriques, matelas, coussins de fauteuils.

Présentez le textile dans un sac fermé, afin d'en préserver la valeur. Vous pouvez déposer le textile à la partie gratuite du parc de recyclage.

Si le conteneur est plein, reprenez vos sacs et revenez plus tard. Déposer des déchets autour des conteneurs est considéré comme un dépôt clandestin et sera sanctionné par une amende.

OBJETS ENCOMBRANTS

Tous les déchets ménagers qui ne font pas l'objet d'une collecte sélective et qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent PAS être déposés dans un sac à déchets résiduels. Aux dates prévues dans le calendrier et après inscription, les objets encombrants peuvent être enlevés à domicile contre paiement.

AUTORISE

- ✓ Des objets composés de différents matériaux impossibles à dissocier les uns des autres en tant qu'un fauteuil, une chaise rembourrée, un tuyau d'arrosage, une valise, un frigobox, matériaux isolants (laine minérale), ...

INTERDIT

- ✗ Déchets à trier comme les métaux, les meubles en bois, les appareils électriques, les plastiques durs, les matelas, ...

Inscriptions (au moins une semaine à l'avance) : par téléphone: 02 334 17 40, par email: grofvuil@intradura.be
complétez le formulaire de demande sur www.intradura.be.

Important : précisez lors de votre inscription la quantité et la teneur exacte des déchets que vous souhaitez présenter.

Païement : Vous payerez par bancontact aux ramasseurs de déchets. Quelqu'un doit donc être présent afin d'effectuer le paiement.

Tarif : € 0,40/kg.

Remarque : les objets encombrants doivent être démontés et prêts au rez-de chaussée. Ne sortez pas vos objets, vous éviterez que des autres déchets y seront ajoutés.

LE MAGASIN DE DEPOT-VENTE

AUTORISE

- ✓ Les biens réutilisables en bon état et pouvant encore être vendus. Les appareils électriques, même défectueux.

COMMENT ?

- **enlèvement gratuit par ViTés**

Appelez le 02/255.19.40 pour fixer un rendez-vous. Tous les biens doivent être disposés au rez-de-chaussée en vue de l'enlèvement et les grandes pièces (armoires, lits, ...) doivent être démontées.

- **dépôt au magasin de dépôt-vente :**
 - ViTés-Asse, Weverstraat 34, Asse.
lu à sa: 10.00 - 17.30 h.
 - ViTés-Vilvoorde, Mechelsesteenweg 588/D, Vilvoorde.
lu à sa: 10.00 - 17.30 h.

Vous aussi, venez faire un tour au magasin de dépôt-vente. Vous y trouverez un vaste assortiment de biens d'occasion pour tous les budgets. Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez? Repassez régulièrement car l'offre est différente chaque jour.
www.dekringwinkel.be/vites

PARC DE RECYCLAGE (SUR RENDEZ-VOUS)

Drève du Tennis 9, 1780 Wemmel

Le parc de recyclage est uniquement accessible aux habitants de Wemmel (sur présentation de leur carte d'identité), et toujours sur rendez-vous: intradura.mijnrecyclagepark.be/fr ou T 02 334 17 40.

Le parc de recyclage est uniquement destiné aux déchets ménagers. Les déchets professionnels/industriels ne sont pas acceptés.

Heures d'ouverture :

ma - ve : 14.00h. - 19.00h.
sa : 10.00h. - 17.00h.

Vous pouvez vous présenter jusqu'à 15 min. avant la fermeture.

Horaires d'ouverture spéciaux le 24 et 31 décembre: de 11h à 16h

Fermé : lundi, dimanche, les jours fériés légaux.

PARTIE GRATUITE : Textile, métaux, appareils électriques, frigolite, plastiques

durs, pneus (uniquement de voiture), bouchons en plastique, liège, matelas, petits déchets dangereux (pdd), papier et carton, déchets résiduels (dans le sac noir d'Intradura), pmc (présenter dans le sac bleu), bouteilles et bocaux en verre.

PARTIE PAYANTE : Déchets recyclables € 0,08/kg : bois d'élagage et souches d'arbre, déchets de jardin, bricailons, amiante (200 premiers kilos gratuits - emballés dans un film ou sac en plastique transparent), bois, verre plat. **Déchets non recyclables € 0,30/kg :** déchets encombrants.

Au parc de recyclage vous pouvez uniquement payer par bancontact.

Vous accédez d'abord à la partie gratuite du parc. Ensuite, vous pouvez conduire à la partie payante, où vous pouvez d'abord décharger les déchets non recyclables, puis les déchets recyclables. Appelez le gardien du parc pour indiquer le bon tarif. Tenez-en compte lorsque vous chargez votre véhicule.